

Service intendance du lycée André Malraux.



1- Les missions :

Le service intendance exerce des missions de nature administratives, logistiques, financières et comptables :

- La gestion matérielle :
 - * l'entretien courant des bâtiments et des équipements,
 - * la sécurité des biens et des personnes,
 - * la restauration des élèves.
- La gestion des ressources humaines des personnels administratifs et techniques.
- La gestion financière permet d'assurer les dépenses et recettes qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, le suivi des bourses et des fonds sociaux.
- La gestion comptable : le lycée André Malraux est l'établissement support d'un groupement comptable auquel sont rattachés 6 établissements à savoir, le collège Le Vieux Colombier situé au Mans, le collège Henri Lefeuve d'Arnage, les collèges Le Marin et Kennedy d'Allonnes, le collège André Pioger situé à Conlie ainsi que le lycée Claude Chappe d'Arnage.

Le lycée Malraux assure pour ces établissements, la mise en paiement de l'ensemble des dépenses, le recouvrement de l'intégralité des recettes et des créances, la tenue de la comptabilité générale et patrimoniale.

En fin d'exercice, est élaboré le compte-rendu d'exécution budgétaire et de l'arrêté des comptes.

2 - Le pôle intendance :

Le service intendance est une équipe composée de quatre personnes :

Mme QUEREC Elisabeth, Agent Comptable et Gestionnaire, *pilote le service intendance ainsi que le groupement comptable.*

Elle élabore le budget et assure le suivi de son exécution ainsi que le suivi des voyages et sorties scolaires. Elle a également en charge la gestion des personnels, le suivi des travaux et de la sécurité. En qualité d'agent comptable, Mme Querec effectue le contrôle de la comptabilité générale des 7 établissements qui composent le groupement comptable et élabore les comptes financiers en fin d'année civile.

Mme GUITTET Sabrina, Fondée de pouvoir : Mme Guittet seconde Mme Querec dans la gestion matérielle et dans la gestion du groupement comptable. Elle a en charge la comptabilité générale de 2 établissements. Elle aide également au pilotage du service restauration, à la gestion des ressources humaines et à la gestion de différents projets.

Mme DUBOIS Michelle, Secrétaire d'intendance : S'occupe de la gestion financière du service restauration (encaissements, commandes, factures, approvisionnement, menus). Elle gère également la gestion financière des aides et des bourses.

Mme RAMOS Karine, Adjointe administrative : Elle assure des tâches de comptabilité budgétaire (suivi des factures, mandatements). Elle participe à la gestion matérielle (copieurs, clés, fournitures administratives, commandes et facturations des manuels scolaires...). Elle a en charge la comptabilité générale de 2 établissements.

3- Les bourses et aides financières :

Lycéens et étudiants peuvent bénéficier de bourses en fonction de critères sociaux.

Mme DUBOIS, vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches de demandes de bourses de lycée ou d'enseignement supérieur (renseignements, constitution et vérification du dossier...).

D'autres aides, peuvent être accordées aux familles des lycéens, via l'attribution de fonds sociaux :

- **Le fonds social restauration** est une aide financière qui permet de vous soutenir lorsque vous rencontrez des difficultés pour pallier aux dépenses liées à la restauration scolaire de votre enfant.
L'aide est totalement indépendante des bourses et peut donc se cumuler avec ces dernières. Le fonds social prend en compte les situations particulières, temporaires et n'a pas un caractère systématique.
Pour solliciter une aide, vous devez vous signaler auprès de **Mme Dubois** qui vous remettra un dossier à compléter.
Après l'avoir complété, votre dossier sera étudié lors d'une commission, présidée par le chef d'établissement, qui déterminera si une aide pourra être accordée ainsi que son montant le cas échéant.
 - ***Les dossiers sont examinés dans le respect des règles de confidentialité et de la vie privée.***
- **Aides diverses** : des fonds peuvent également être accordés aux familles pour permettre l'achat de fournitures, de titre de transport ou encore dans le cadre des voyages ou sorties scolaires. S'adresser à l'intendance ou à la vie scolaire.
- Enfin, pour les étudiants de l'enseignement supérieur (BTS), rencontrant des difficultés financières, sachez que Mme Dubois pourra vous communiquer les coordonnées de l'assistante sociale du CROUS.